

Equipad

**Entourage quotidien par une unité d'intervention
de psychiatrie pluridisciplinaire à domicile**

Service de psychiatrie 5
Centre d'accompagnement et
de soins ambulatoires (Casa) Brunellière
10 rue Charles-Brunellière – 44 000 Nantes
Tél. 02 28 02 05 02 – Fax 02 28 02 29 00
mail : equipad@chu-nantes.fr



**CHU
NANTES**

AUX NOUVELLES FRONTIÈRES DE LA SANTÉ

Equipad (entourage quotidien par une unité d'intervention de psychiatrie pluridisciplinaire à domicile) est une unité intersectorielle, pour des patients en souffrance psychique aiguë, qui intervient à domicile.

Les missions

C'est une véritable alternative à l'hospitalisation « classique ». La capacité d'accueil est de douze places. Les soins se déroulent essentiellement au domicile. Ainsi, Equipad peut être un premier contact avant toute autre prise en charge.

Les modalités de ce type d'hospitalisation ont été définies en 2004 par le Ministère de la santé, de la famille et des personnes handicapées et s'appuie sur le Code de Santé Publique :

« Sa mission est d'assurer un soin au domicile du patient, pour une période limitée, mais révisable en fonction de l'évolution de son état de santé. Les soins peuvent être multiples : médicaux et paramédicaux, continus et coordonnés entre les différents intervenants. Ils se différencient par la complexité et la fréquence des interventions ».

Les soins dispensés répondent aux critères :

- de coordination des intervenants,
- de la fréquence des interventions,
- de pluridisciplinarité,
- de développement du réseau.

Une prise en charge par Equipad permet :

- d'éviter une hospitalisation à temps complet,
- de préparer une hospitalisation,
- de raccourcir la durée d'hospitalisation en terminant ses soins au domicile
- de faire une évaluation-diagnostic

La prise en charge

Ce mode d'hospitalisation s'adresse à tout patient âgé de plus de 15 ans et trois mois, en souffrance psychique aiguë et résidant à Nantes et sa périphérie.

Les contre-indications sont :

- le risque auto et hétéro-agressif immédiat,
- un logement insalubre,
- une problématique uniquement sociale.

NB. Les patients en programme de soin peuvent être admis

L'organisation générale des soins

Elle est basée sur le **consentement du patient** et sur la **coordination et la continuité des soins**. La présence d'un aidant comme partenaire de soins est recommandée.

Le protocole d'admission et le contrat de soins signé :

1/ Le patient doit être adressé par un médecin qui transmet une demande d'évaluation. S'il le souhaite, il peut contacter l'équipe par téléphone.

2/ Le patient est contacté par l'équipe soignante pour une évaluation infirmière.

3/ L'admission doit être validée par une consultation d'évaluation avec le psychiatre évaluateur en présence d'un infirmier.

Les aidants sont vivement encouragés à accompagner le patient.

Si l'admission est validée, le patient s'engage en signant le document de consentement aux soins à domicile et la charte de fonctionnement.

4/ Lors de la prise en charge les patients peuvent poursuivre leurs soins ambulatoires, leur scolarité, ou leur activité professionnelle.

L'admission sera programmée entre le lundi et le vendredi.

Le déroulement de l'hospitalisation

La durée maximum d'hospitalisation est de 21 jours, renouvelable une fois, sur indication médicale.

Ce dispositif fonctionne :

- du lundi au vendredi de 8 h 30 à 18 h,
- les week-ends/jours fériés de 9 h à 16 h 30

Un infirmier passe entre une à deux fois par jour au domicile. Un à deux entretiens par semaine avec le psychiatre sont programmés.

Les soins à Equipad sont contractualisés par des objectifs de soins avec le patient.

Les équipes soignantes et sociales font un travail de liaison avec les partenaires médicaux, sociaux et infirmiers habituels du patient.

Un psychologue rencontre le patient à titre individuel. Il peut également être sollicité par les aidants.

Un compte-rendu sera adressé au psychiatre traitant et au médecin généraliste.

L'équipe pluridisciplinaire

D^r Rachel Bocher, chef de service
D^r Valentin Lesieur, psychiatre coordonnateur
D^r Baptiste Mousquès, psychiatre
Myriam Bazin, cadre de santé
Stéphane Lecoœur, psychologue
Sophie Trubuilt, psychologue
Mélanie Samama, assistante sociale
Isabelle Retail, Frédérique Breton, secrétaires médicales
Valérie Froger, infirmière
Quentin Huguet, infirmier
Christelle Lelièvre, infirmière
Léa Michaud, infirmière
Élisa Raud, infirmière
Sophie Rault, infirmière
Thomas Renaud, infirmière

La permanence des soins (7 jours sur 7)

Le dispositif de continuité des soins en dehors de ces horaires est explicité individuellement à chaque patient et aux aidants, avec les numéros utiles à joindre en cas d'urgence.

Réseau

Urgences médico-psychologique

Centres d'accueil thérapeutique à temps partiel / Centre de réhabilitation /
Hôpitaux de jour / Centres médico-psychologiques / Unités d'hospitalisation



Direction de la communication
Juin 2025

CHU-NANTES.FR

